



Bénéficiaire l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité

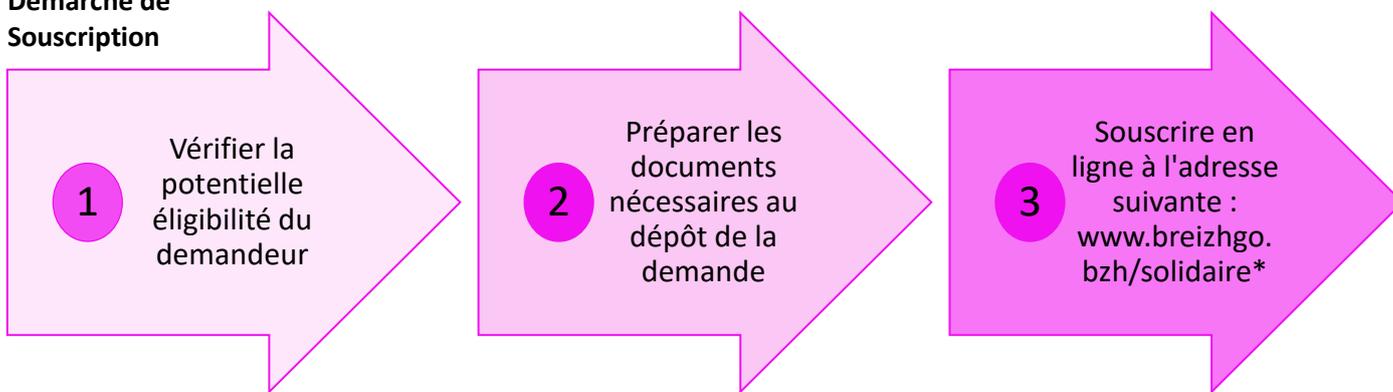
Finalité

Permettre aux personnes en situation difficile de bénéficier de tarifs réduits pour voyager sur le réseau TER, Car et certains bateaux BreizhGo.

Public cible

Bénéficiaire de l'Allocation Supplémentaire d'Invalidité (ASI)

Démarche de Souscription



Liste des pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité / passeport européen ou titre de séjour en cours de validité
- Carte KorriGo (si le demandeur en possède déjà une) ou photo d'identité s'il ne possède pas de carte KorriGo

-
- L'attestation de paiement du mois en cours ou précédent

Pièce disponible auprès de l'organisme de protection sociale dont le demandeur dépend (CPAM ou MSA)

Validité :

Le droit BreizhGo Solidaire est valable 1 an à compter de sa date d'émission.

Il est utilisable sur le réseau BreizhGo Car, TER et certains bateaux, ainsi que pour les déplacements en TER entre la Bretagne et les Pays de la Loire.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.breizhgo.bzh/solidaire

*Ou à défaut via le formulaire papier disponible à la même adresse